



approuvée par le Conseil d'Administration de la FND du 22 novembre 2013
Convention de création en date du 17 mars 2014

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE 2016



Objet : La Fondation Saint-Etienne a pour objet de soutenir, principalement dans le diocèse de Meaux, des œuvres et actions d'intérêt général dans les domaines caritatif, social et éducatif d'une part ainsi que dans les domaines de l'art, et notamment du patrimoine, de la culture et de la communication.

FONDATION SAINT-ETIENNE

BILAN 2016 (en €)

ACTIF	2016			2015	PASSIF	2016		2015
	Valeur Brute	Amor.& Prov.	Valeur Nette	Valeur Nette		Valeur Nette après affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat	Valeur Nette avant affectation Résultat
					Fonds associatif	0	0	0
					Dotation pérenne non consommable	0	0	0
					Dotation statutaire			0
					Dotations complémentaires			0
					Apports des fondations abritées	0	0	0
					Dotation initiale			
					Dotations complémentaires			
					Dotations consommables		0	0
Comptes de Liaison	0	0	0		Comptes de liaison	243	243	
Total Actif immobilisé	300	300	0	-	Réserves affectées		0	0
Immobilisations incorporelles et corporelles	300	300	0	0	Report à nouveau	46 817	113 684	
- Logiciel, matériel et mobilier de bureau	300	300	0	0	Résultat de l'exercice	0	-66 867	
- Terrains	0	0	0		Fonds dédiés	0	0	113 684
- Constructions	0	0	0		- Fonds dédiés aux fondations abritées	0	-	113 684
- Immobilisations en cours	0	0	0		- Fonds dédiés spécifiques aux fondations abritées			0
Immobilisations financières	0	0	0	0	- Fonds dédiés sur subventions publiques de fonctionnement			
- Obligations	0	0	0		- Fonds dédiés spécifiques du Programme Entraide			
- Obligations, intérêts courus à recevoir	0	0	0		Dettes & Assimilées	228 022	228 022	117 503
- Actions	0	0	0		- Emprunts financiers divers	0	0	
- Autres (FCP, etc.)	0	0	0		- Dettes financières diverses	0	0	
Créances et Comptes rattachés	0	0	0	0	- Fournisseurs et comptes rattachés	9 122	9 122	8 003
- Donateurs et Organismes	0	0	0		- Dettes fiscales et sociales	0	0	
- Autres créances	0	0	0		- Projets bénéficiaires restant à solder	218 900	218 900	109 500
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	- Autres dettes	0	0	
- Fonds obligataires y compris coupons courus	0		0		Produits constatés d'avance	0	0	
- Autres valeurs mobilières de placement	0	0	0					
Disponibilités	275 082	0	275 082	230 272				
- Banques : comptes sur livret et comptes courants	275 082	0	275 082	230 272				
Charges constatées d'avance	0	0	0	1 080				
Total actif circulant	275 082	0	275 082	231 352				
TOTAL ACTIF	275 382	300	275 082	231 352	TOTAL PASSIF	275 082	275 082	231 187

FONDATION SAINT-ETIENNE

Compte de résultat 2016

	2016	2015	variation 2016-2015 en %
Produits d'exploitation			
Dons manuels non affectés	238 130	143 850	65,54%
Dons manuels affectés	0		
Total des collectes	238 130	143 850	65,54%
Legs & donations	0		
Subventions d'exploitation	0	0	
Autres produits liés à la générosité du public et produits des activités annexes	0		
Total des produits d'exploitation	238 130	143 850	65,54%
Missions sociales			
Projets engagés	287 900	54 000	433,15%
Charges externes	1 681	1 951	-13,86%
dont charges externes missions sociales			
Charges de personnel	8 920	6 714	32,86%
dont personnel affecté en missions sociales	3 746	2 081	
dont personnel affecté en appel public à la générosité	5 174	4 633	
Charges communes aux fondations abritées	10 763	8 877	21,25%
Dotations aux amortissements et provisions	0	50	-100,00%
Autres charges- Impôts	0		
Total des Charges d'exploitation	309 264	71 592	331,98%
Résultat d'exploitation	-71 134	72 258	-198,44%
Produits financiers	4 266		
Charges Financières	0		
Résultat financier	4 266	0	
Produits exceptionnels	0		
Charges exceptionnelles	0		
Résultat exceptionnel	0	0	
Report des fonds dédiés spécifiques année N-1	-		
Report des fonds dédiés année N-1		41 426	
Variation des fonds dédiés spécifiques (création, renfort ou utilisation)	-		
Engagements à réaliser sur ressources sur année N		113 684	
Report des fonds dédiés spécifiques année N+1	-		
Total des Produits	242 396 €	185 276 €	30,8%
Total des Charges	309 264 €	185 276 €	66,9%
Résultat de l'exercice avant affectation	-66 867	0	
Augmentation de la dotation (fonds associatif)	-		
Affectation en dotation complémentaire	-		
Affectation au poste réserves	-		
dont Fonds dédiés sur subventions publiques	-	0 €	
Résultat de l'exercice	-66 867 €	0 €	

Fondation abritée pour SAINT-ETIENNE
Compte d'emploi des Ressources 2016

	(1)	(3)		(2)	(4)
EMPLOIS	Emplois de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	RESSOURCES	Ressources collectées de N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		113 684
1- MISSIONS SOCIALES	291 646	291 646	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	242 396	242 396
1-1 Réalisées en France	291 646	291 646	1-1 Dons et legs collectés	238 130	238 130
- Actions réalisées directement			- Dons manuels non affectés	238 130	238 130
- Versements à d'autres organismes agissant en France	287 900	287 900	- Dons manuels affectés		0
- Accompagnement des projets	3 746	3 746	- Legs et autres libéralités non affectés		0
1-2 Réalisées à l'étranger	0		- Legs et autres libéralités affectés		
- Actions réalisées directement	0				
- Versements à un organismes central ou d'autres organismes			1-2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	4 266	4 266
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	6 854	6 854	Produits accessoires aux frais d'appel à la générosité du public		0
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	6 854	6 854	Produits financiers	4 266	4 266
Ratio Frais d'appel à la générosité du public / Total ressources collectées	3%		Autres produits		
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés					
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0	0	2- AUTRES FONDS PRIVÉS		
2-4 Frais d'information et de communication	0	0	3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS		
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	10 763	10 763	4- AUTRES PRODUITS	0	
Frais de gestion	10 763	10 763	Produits financiers		
Charges financières			Loyers		
		309 264			
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	309 264		I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	242 396	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	0		II- REPRISES AUX PROVISIONS		
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	0		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS		
			IV- VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf. tableau des fonds dédiés)		0
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	66 867	
TOTAL GENERAL	309 264		TOTAL GENERAL	309 263	242 396
V- Part des acquisitions d'immo brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public					
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public					
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		309 264	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		309 264
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE		46 817

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Missions sociales	0		Bénévolat	0	
Frais de recherche de fonds	0		Prestations en nature	0	
Frais de fonctionnement et autres charges	0		Dons en nature		
TOTAL	0		TOTAL	0	



ANNEXES AUX COMPTES 2016

DE LA FONDATION SAINT-ETIENNE

NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2016	2
NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE	2
NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	2
3.1 Cadre légal de référence.....	2
3.2 Principes comptables appliqués.....	3
3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations.....	4
3.2.2 Fonds dédiés.....	4
3.2.3 Traitement des legs et donations.....	4
3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées.....	5
3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles.....	5
3.3 Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER).....	5
NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN	6
4.1 Notes sur l'Actif.....	6
4.1.1 Immobilisations incorporelles & corporelles.....	6
4.1.2 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et disponibilités.....	6
4.1.3 Créances.....	7
4.2. Notes sur le passif.....	7
4.2.1 Report à nouveau.....	7
4.2.2 Dettes.....	8
NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS	8
5.1 Locaux.....	8
5.2 Effectifs.....	8
5.3 Honoraires du Commissaire aux Comptes.....	8
5.4 Charges administratives communes.....	9
NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS	9



NOTE 1 : FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE 2016

- La Fondation Saint-Etienne, créée le 17 mars 2014, a pour objet de soutenir, principalement dans le diocèse de Meaux, des œuvres et actions d'intérêt général dans les domaines caritatif, social et éducatif d'une part ainsi que dans les domaines de l'art, et notamment du patrimoine, de la culture et de la communication.
- La Fondation Saint-Etienne a enregistré près de 238 K€ de dons en 2016 soit une augmentation très significative de 65 % de ses ressources. Elle a ainsi pu engager en puisant sur ses fonds dédiés de 2015, 288 K€ pour soutenir 12 projets, soit cinq fois plus de montants attribués par rapport à 2015.
Le comité exécutif s'est attaché à soutenir des projets sur l'ensemble du diocèse de Meaux.
Son projet-phare reste la construction de l'ensemble scolaire Saint Colomban pour lequel 200 000 € ont été accordés.



NOTE 2 : DUREE ET PERIODE DE L'EXERCICE COMPTABLE

Les Comptes de la Fondation Saint-Etienne sont établis en euros. Ils couvrent la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.



NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

La Fondation Saint-Etienne est une fondation sous égide de la Fondation Notre Dame. La Fondation Saint-Etienne correspond à un établissement comptable de la Fondation Notre Dame. Les principes, règles et méthodes comptables de la Fondation Notre Dame lui sont appliqués.

3.1 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice 2016 sont établis et présentés conformément aux règlements :

- CRC 99-01 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations,
- CRC 2009-01 relatif aux règles comptables applicables aux fondations et fonds de dotation modifiant le règlement 99-01.
- CRC 2008-12 concernant les méthodes d'élaboration et de présentation du Compte d'Emploi des Ressources (CER).



Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments de l'actif est la méthode des coûts historiques.

3.2 Principes comptables appliqués

Les statuts de la Fondation Notre Dame lui confèrent la capacité de fondation abritante, ce qui lui permet la constitution de fondations abritées au nom de donateurs (personnes physiques et/ou morales) ou de testateurs. Sans personnalité juridique propre, ces fondations abritées, bénéficient de l'affectation de biens, droits ou ressources.

En conséquence, le plan comptable général est développé pour mieux suivre les activités propres de la collecte de dons par mailing en particulier sur les comptes 622 (rémunérations d'intermédiaires, honoraires), 623 (publicité, publications) et 626 (affranchissements).

La Fondation Saint-Etienne comprend :

- la collecte des fonds issus de l'appel public à la générosité (dons, donations & legs) et le mécénat d'entreprise et éventuellement des produits accessoires d'appel public à la générosité,
- les charges associées à cette collecte,
- le financement des projets liés à cette activité et éventuellement les charges liées à la mission sociale et à l'accompagnement des projets.

Elle enregistre de plus :

- La répartition des charges de frais généraux du secteur Commun selon la règle adoptée par le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame ;
- les produits financiers provenant des actifs financiers qui leur sont propres.

Chaque établissement comptable a son propre bilan, compte de résultat et compte Emploi-Ressources (pour celles faisant appel public à la générosité). En particulier, chaque secteur a ses comptes de trésorerie, ses comptes de créances et de dettes, ainsi que ses comptes d'immobilisations. Les fonds associatifs relèvent du Secteur Mutualisation lorsque les fondations abritées en ont accepté le principe. Les opérations de secteurs à secteurs sont traitées par « comptes de liaison ».

La présentation du passif, au bilan, d'une double colonne « valeur nette avant affectation du résultat »/ « valeur nette après affectation du résultat » a été adoptée pour une meilleure lisibilité des comptes.



3.2.1 Comptabilisation des dotations & des revenus des dotations

Les fonds propres, comptabilisés sous la ligne « Apports sans droit de reprise des fondations abritées » sont des dotations non consommables de la fondation abritée à vocation pérenne. Seuls les revenus de ces dotations servent au financement des actions de la fondation concernée. Ce sont les produits nets de charges qui sont enregistrés en dotations. Ces fonds peuvent être revalorisés par décision de leur Comité exécutif, Conseil propre à chaque fondation abritée. Le mouvement est alors enregistré en « dotations complémentaires ».

3.2.2 Fonds dédiés

A la suite des recommandations de la Cour des Comptes, le traitement comptable des fonds dédiés a fait l'objet d'adaptations explicitées ci-dessous :

- **dans la présentation des comptes de la Fondation abritée :**

La partie des ressources affectées par les donateurs à la fondation abritée qui n'a pas pu être utilisée à la clôture comptable conformément à l'engagement pris à leur égard, reste en résultat et est intégré dans le report à nouveau. Cette présentation est également reprise dans la présentation du Compte Emploi des Ressources.

Il peut exister des fonds dédiés, appelés « fonds dédiés spécifiques » lorsque la Fondation abritée a recueilli une affectation précise de la part d'un donateur et que le projet n'a pu se réaliser dans le courant de l'exercice, ce qui n'est pas le cas de la Fondation Saint Etienne. Les variations de ces fonds dédiés spécifiques sont indiquées sur une ligne spécifique du compte de résultat de la Fondation abritée.

- **dans la présentation des comptes de la Fondation Notre Dame :**

La variation des fonds dédiés des fondations abritées est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées à des fondations abritées », en contrepartie d'un compte de passif « fonds dédiés des fondations abritées » dans les comptes de la Fondation abritante (Fondation Notre Dame).

L'utilisation ultérieure des ressources de la Fondation Saint Etienne sera inscrite dans un compte spécifique, au niveau de la fondation abritante (Fondation Notre Dame), en produits des exercices futurs (libellé du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ») par la contrepartie d'une diminution des postes de fonds dédiés correspondants.

3.2.3 Traitement des legs et donations

Les libéralités font l'objet d'un suivi comptable individualisé pendant toute la durée de leur réalisation. Il peut s'agir de donations, de droits d'auteurs, de donations simples, de donations temporaires d'usufruit, d'assurances-vie ou de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier).



Au fur et à mesure des encaissements et décaissements liés à la gestion temporaire de ces biens, les mouvements financiers correspondants sont enregistrés dans le compte 475 « legs et donations ». Lors de la réalisation définitive de chaque bien constituant l'actif successoral et après avoir enregistré l'ensemble des charges de réalisation, le produit net de charges est constaté en compte de résultat.

3.2.4 Méthode d'affectation des charges communes aux fondations abritées

En 2016, le Conseil d'Administration de la Fondation Notre Dame a décidé de prélever des frais généraux en fonction d'un pourcentage des activités des fondations abritées, assorti d'un forfait fixe.

3.2.5 Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires hors frais d'acquisition des immobilisations). Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Logiciels 1 an
- Matériel de bureau 5 ans
- Matériel informatique 3 ans

3.3 Zoom spécifique sur le Compte Emploi-Ressources (CER)

Les organismes faisant appel public à la générosité ont l'obligation de présenter en annexe de leurs comptes annuels le tableau CER (Compte d'emploi annuel des ressources) issu du règlement CRC 2008-12 au 31 décembre 2016. Les rubriques concernant les fonds dédiés de la fondation abritée font l'objet des adaptations mentionnées au paragraphe 3.2.2 dans la partie « présentation des comptes de la Fondation abritée » de ces annexes-ci.





NOTE 4 : COMPLEMENTS D'INFORMATION SUR LE BILAN

4.1 Notes sur l'Actif

4.1.1 Immobilisations incorporelles & corporelles

Immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions, apports, création, virements	Cessions	Valeur brute fin d'exercice
Logos	300			300
Total immobilisations incorporelles	300 €	- €		300 €

Amortissements

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Logos	300			300
Total immobilisations incorporelles	300 €	- €		300 €

La valeur comptable est nulle étant donné la durée d'amortissement d'un logo.

4.1.2 Autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement et disponibilités

La Fondation Saint-Etienne ne dispose pas d'immobilisations financières, étant une fondation sans dotation.

Détail des disponibilités

	31/12/2016	31/12/2015
Compte sur livrets et compte courant	275 082	230 272

Les fonds collectés disponibles étant appelés à être utilisés à brèves échéances, les fonds sont systématiquement placés sur un compte sur livret.



4.1.3 Créances

	2016	2015
Charges constatées d'avance	0	1 080
Total charges constatées d'avance	0	1 080

4.2. Notes sur le passif

4.2.1 Report à nouveau

Le traitement systématique en fonds dédiés est nécessaire dans les comptes d'une fondation abritante. En revanche, à la suite du contrôle de la Cour des Comptes, dans les plaquettes des comptes édités spécifiquement pour une fondation abritée, le traitement des fonds dédiés ne s'applique qu'aux fonds dédiés spécifiques. Toujours dans ces mêmes plaquettes de comptes de fondations abritées, le résultat est traité en report à nouveau de l'année N+1 afin de mieux visualiser le résultat propre à chaque exercice.

Report à nouveau au 01/01/2016	113 684 €
Résultat 2016	- 66 867 €
Report à nouveau au 31/12/2016	46 817 €

La Fondation Saint-Etienne dispose d'un résultat et d'un report à nouveau en fin d'exercice qui lui est propre. En revanche, dans les comptes annuels de la FND-Abritante (reprenant notamment l'ensemble des comptes des différentes fondations abritées), ce résultat et ce report à nouveau sont directement traités en fonds dédiés car ils correspondent à l'affectation spécifique voulue par les donateurs.

Le montant des fonds dédiés (hors fonds dédiés spécifiques) au 31/12/2015 était de 113 K€. Ils sont présentés en report à nouveau au 1^{er} janvier 2016. Le montant du report à nouveau au 31/12/2016 est donc de 46 K€ après affectation du résultat



4.2.2 Dettes

	2016	2015
Comptes fournisseurs	9 122	8 003
Sous-total comptes fournisseurs	9 122 €	8 003 €
Soutiens de projets engagés à verser	218 900	109 500
Total projets engagés à verser	218 900 €	109 500 €
Total dettes et comptes rattachés	228 022 €	117 503 €

La seule variation significative des dettes entre 2015 et 2016 concerne les projets restants à verser.

Il peut en effet se dérouler plusieurs mois entre la décision du comité exécutif et la réalisation effective du projet.

Les versements des soutiens se font sur justificatifs.



NOTE 5 : AUTRES INFORMATIONS

5.1 Locaux

La Fondation Saint-Etienne est domiciliée 7 rue Notre-Dame à Meaux (77).

5.2 Effectifs

La Fondation Saint-Etienne ne dispose pas de salariés dédiés en 2016.

Cependant, la Fondation Saint Etienne dispose de salariés mis à disposition et refacturés au prorata du temps passé.

	Année	Cadres & assimilés cadres	ETP Cadre	Total	Total ETP
Mis à dispo	2015	2	0,09	2	0,09
	2016	3	0,13	3	0,13

5.3 Honoraires du Commissaire aux Comptes.

Ils comprennent les travaux réalisés au titre de l'exercice dont les missions spécifiques entreprises sur les fondations abritées. Ils s'élèvent à 65 097 € Ils sont partagés entre toutes les fondations à travers la contribution aux charges administratives.



5.4 Charges administratives communes

Les charges administratives (727.082 €) consistent en services de la Fondation abritante au profit de ses fondations abritées : il s'agit principalement du suivi légal, fiscal, déontologique et du suivi comptable et financier des fondations abritées et du secteur Entraide. Elles s'élèvent en 2016 pour la Fondation Saint-Etienne à 10 763 €.



NOTE 6 : PROJETS SOUTENUS

	Projets nets engagés	
	Nbr	Montant
Projets soutenus par décision du Comité exécutif	12	287 900 €
Accompagnement et suivi des projets	0	3 746 €
Total des missions sociales Fondation Saint-Etienne	12	291 646 €